

Conditions générales du concours des collaborateurs dans le cadre de la finale de l'UEFA Champions League 2024/25

Vous trouverez ci-dessous les Conditions générales du concours pour les salariés dans le cadre de la finale de l'UEFA Champions League 2024/25 (le « Concours »).

OBJET DU CONCOURS

1. Le Concours a pour but d'encourager les salariés de FedEx à s'investir dans le cadre du sponsoring de l'UEFA Champions League. Afin de remporter un prix UEFA Champions League pour deux personnes (le « Premier prix »), les salariés situés en Europe sont invité-e-s à répondre à des questions en lien avec le concept de « Livrer la réussite » et à prédire les scores à la mi-temps et à la fin d'un match d'un quart de finale de l'UEFA Champions League (mentionné sur la page d'inscription au Concours).
2. Le Premier prix comprend : 2 places d'entrée générale pour la finale de l'UEFA Champions League, un billet aller-retour depuis votre pays de résidence, deux nuits en hébergement (formule petit déjeuner inclus), le transport à Munich pour la personne ayant remporté le Premier prix et sa personne accompagnatrice (obligatoirement employée par FedEx en Europe).
3. **Dix Premiers prix seront mis en jeu.** Chaque gagnant-e devra partager son prix avec un-e autre employé-e de FedEx, qu'il ou elle désignera au moment de son inscription au Concours.
4. **50 Seconds prix seront mis en jeu.** Chaque deuxième prix comprend : une réplique du ballon de football de l'UEFA Champions League 2024/2025, un sac à dos et un stylo à ballon métallique.
5. **Lancement du concours le 2 avril 2025** et sera porté à la connaissance des salariés par un e-mail envoyé par l'EU Sponsorship Team contenant un lien vers les présentes Conditions générales.

PARTICIPATION/ADMISSIBILITÉ DU PERSONNEL

6. La participation au Concours est facultative.
7. L'ensemble des employé-e-s permanent-e-s et sous contrat à durée déterminée de FedEx en Europe (les « Participant-e-s ») peuvent s'inscrire au Concours et recevoir l'un des Premiers prix.
8. Les Participant-e-s doivent désigner un-e autre employé-e de FedEx travaillant dans la région Europe de leur choix afin de les accompagner à la finale de l'UEFA Champions League.
9. Les fournisseurs, les sous-traitants/propriétaires-exploitants, les employé-e-s d'agence de recrutement ou les franchisé-e-s FedEx ainsi que leur personnel ne sont pas autorisés à participer et ne peuvent donc pas être désignés comme personne accompagnatrice par un-e gagnant-e.

Conditions générales du concours des collaborateurs dans le cadre de la finale
de l'UEFA Champions League 2024/25

10. Les participant-e-s et leur personne désignée doivent être employé-e-s par FedEx au 30 mai 2025 pour pouvoir prétendre à l'un des premiers prix.
11. Les Premiers prix seront remis uniquement aux gagnant-e-s ayant désigné un-e autre employé-e de FedEx travaillant en Europe en tant que personne accompagnatrice. Le ou la gagnant-e du Concours ainsi que sa personne accompagnatrice devront accepter le Premier prix pour que celui-ci puisse être récupéré (*le/la gagnant-e ne peut voyager ni seul-e ni avec une personne ne travaillant pas chez FedEx*).

Si le ou la gagnant-e ne désigne pas ou ne peut pas désigner un-e collègue dans les délais impartis indiqués dans le processus de communication des gagnants, les deux places seront annulées et attribuées à une autre personne.

DISQUALIFICATION

12. Tout-e Participant-e ne respectant pas les exigences décrites dans la section « Participation/admissibilité » ci-dessus sera disqualifié-e et ne recevra pas le Premier prix. Dans ce cas, il ou elle en sera informé-e par FedEx par e-mail ou par téléphone.

PRINCIPE DU CONCOURS

13. Le concours sera ouvert à partir du 2 avril 2025, après l'envoi du communiqué. L'inscription nécessite de remplir un formulaire officiel, disponible sur la page d'inscription au Concours.
14. Les inscriptions prennent fin le 16/04/2025, au moment du coup d'envoi officiel du match à 21h00 (CET). Toute inscription envoyée après cette date sera considérée comme irrecevable.

Validité des pronostics : les pronostics s'appliquent aux 90 minutes de temps réglementaire ainsi qu'aux arrêts de jeu du match retour du quart de finale indiqué sur la page d'inscription au Concours. Ils ne concernent pas le résultat du match aller ni les résultats combinés des matchs aller et retour entre les deux équipes.

15. Pour participer au Concours, les Participant-e-s doivent répondre à deux questions portant sur leur conception de « Livrer la réussite », puis donner leurs pronostics sur les scores à la mi-temps et à la fin du match de quart de finale de l'UEFA Champions League mentionné sur la page d'inscription au Concours. Pour pouvoir être départagé-e-s en cas d'égalité, les Participant-e-s seront également invité-e-s à deviner la minute à laquelle le premier but sera marqué dans le match (But en Or) ainsi que le nombre total de passes réussies dans le match (Estimation du Nombre de Passes), comme indiqué ci-dessous.

Conditions générales du concours des collaborateurs dans le cadre de la finale
de l'UEFA Champions League 2024/25

16. Seront inscrit.e-s sur la liste des gagnant.e-s potentiel.le-s, l'ensemble des Participant.e-s ayant correctement répondu aux questions sur le concept de « Livrer la réussite » et dont les pronostics du score à la mi-temps et à la fin du match se sont révélés exacts (*après les 90 minutes de temps réglementaire et les arrêts de jeu*).

S'il y a plus de Participant.e-s dans la liste des gagnant.e-s potentiel.le-s qu'il n'y a de prix disponibles, la procédure suivante sera utilisée pour désigner les gagnant.e-s :

- Les Participant.e-s seront classés en fonction de leur première réponse pour le But en Or : deviner à quelle minute le premier but est marqué dans le match.
 - Les 10 Participant.e-s ayant prédit la minute la plus proche du premier but (selon le site Internet et l'application officiels de l'UEFA Champions League) seront déclaré.e-s gagnant.e-s du Premier prix, et les 50 Participant.e-s suivant.e-s seront désigné.e-s gagnant.e-s des Seconds prix.
 - S'il y a plus de Participants ayant prédit correctement la minute la plus proche du premier but qu'il n'y a de prix disponibles, il y aura alors recours à la deuxième question sur l'Estimation du Nombre de Passes : prédire le nombre de passes réussies dans le match.
 - Les 10 Participant.e-s dont le pronostic se rapproche le plus du nombre effectif de passes réussies pendant le match (selon le site Internet et l'application officiels de l'UEFA Champions League) seront déclaré.e-s gagnant.e-s du Premier prix, les 50 Participant.e-s suivant.e-s étant déclarés gagnant.e-s des Seconds prix.
 - Si moins de dix Participant.e-s répondent correctement aux questions sur « Livrer la réussite » et prédisent les bons scores à la mi-temps et à la fin du match, alors celles et ceux ayant bien répondu aux questions sur « Livrer la réussite » et prédit le bon score à la fin du match seront inscrits au tirage au sort des dix gagnant.e-s conformément à la méthode susmentionnée.
17. Le tirage au sort aura lieu le 17/04/2025 et les gagnant.e-s seront notifié.e-s par e-mail. Une fois que l'ensemble des gagnant.e-s et des personnes accompagnatrices ont accepté les Premiers prix, leurs noms seront annoncés au moyen de communications diffusées en interne. Les gagnant.e-s du Second prix recevront un e-mail leur demandant de fournir une adresse de livraison pour l'envoi du lot de goodies, qui sera envoyé à leur site (bureau ou station FedEx).
18. Si un.e gagnant.e refuse son Premier prix ou n'est pas admissible, alors le Premier prix est remis au/à la gagnant.e admissible suivant.e selon le classement des gagnant.e-s.

PRIX DU CONCOURS

19. Les gagnant.e-s du Premier prix ainsi que leurs personnes accompagnatrices **bénéficieront chacun des avantages suivants :**
- 1 billet d'entrée générale CAT 1 pour la finale de l'UEFA Champions League 2024/25 qui aura lieu le samedi 31 mai 2025 à l'Allianz Arena de Munich, en Allemagne ;

Conditions générales du concours des collaborateurs dans le cadre de la finale de l'UEFA Champions League 2024/25

- des billets aller-retour entre leur pays de résidence et Munich (réservés par une agence de voyages approuvée par FedEx) ;
 - l'hébergement en hôtel à Munich, prévu pour deux nuits avec petit déjeuner inclus. *L'hébergement consiste en des chambres simples pour le gagnant et son accompagnant. Il est possible de demander des chambres doubles / à lits jumeaux lors du processus de récupération des prix (sous réserve de disponibilité) ;*
 - navettes : entre les aéroports/gares et l'hôtel à Munich, ainsi qu'entre le stade où se tient la finale de l'UEFA Champions League et l'hôtel ;
 - **exceptions** : les frais de déplacement dans le pays de résidence (vers l'aéroport ou la gare, le parking, etc.) ou les frais de kilométrage en cas de déplacement en voiture ne sont pas inclus dans le prix et sont à la charge des gagnant.e-s et de leurs personnes accompagnatrices. Toute autre dépense (y compris les frais de repas) qui n'est pas mentionnée ci-dessus n'est pas incluse dans le Premier prix et ne saurait être assumée par FedEx.
20. Les Participant.e-s doivent respecter toutes les exigences de santé et de sécurité requises par FedEx, l'UEFA, les autorités allemandes ainsi que celles de leur pays de résidence. Tout manquement entraînera la perte de leur Premier prix et l'interdiction d'assister au match. FedEx décline toute responsabilité à cet égard.
21. Le prix ne peut pas être échangé contre une somme d'argent.
22. Les impôts à payer par les gagnant.e-s et leurs personnes accompagnatrices au titre des prix seront pris en charge par l'entreprise en vertu de dispositions définies par les organisateurs du Concours et le service RH de FedEx.

AUTRES CONDITIONS

23. La participation au Concours ne s'inscrit pas dans le temps de travail. Tout congé demandé par le/la Participant.e et sa personne accompagnatrice leur permettant de bénéficier du Premier prix n'est pas inclus. Il doit être demandé et approuvé dans le cadre des procédures habituelles de demande de congés des employé.e-s.
24. Il incombe au Participant ou à la Participante et à sa personne accompagnatrice désignée de s'assurer qu'ils ou elles remplissent toutes les conditions de voyage à destination et en provenance de l'Allemagne (y compris les visas, si nécessaire) et qu'ils ou elles sont couvert.e-s par une assurance.
25. FedEx décline toute responsabilité concernant les inscriptions incomplètes pour des raisons indépendantes de sa volonté.
26. FedEx ne saurait être tenue pour responsable en cas de perte, réclamation, obligation, préjudice ou dommage, de quelque nature que ce soit, résultant de quelque événement que ce soit.

Conditions générales du concours des collaborateurs dans le cadre de la finale
de l'UEFA Champions League 2024/25

27. En s'inscrivant au Concours, les Participant.e-s et leurs personnes accompagnatrices acceptent les présentes Conditions générales, lesquelles sont disponibles sur la page d'inscription au Concours.
28. Des circonstances indépendantes de la volonté de FedEx et de l'UEFA peuvent avoir un impact sur la programmation des matchs de l'UEFA Champions League et, par conséquent, sur le calendrier et le programme du Concours, et notamment entraîner son annulation. FedEx ne saurait être tenue pour responsable des conséquences pour les Participant.e-s ou leurs personnes accompagnatrices. Toute modification sera signalée.
29. FedEx se réserve le droit d'ajouter ou de modifier tout ou partie des présentes Conditions générales (y compris les prix offerts), et les parties concernées y restent soumises en toutes circonstances. Toute modification fera l'objet d'une notification.
30. FedEx se réserve le droit, à sa discrétion, d'annuler sans préavis le Concours (y compris les prix). Dans ce cas, FedEx ne saurait être tenue pour responsable des conséquences sur les Participant.e-s et leurs personnes accompagnatrices.
31. **PROTECTION DES DONNÉES** : les informations recueillies lors de l'inscription au Concours peuvent être conservées par FedEx et les sociétés membres de son groupe afin d'étudier correctement la candidature des Participant.e-s et de leurs personnes accompagnatrices, d'assurer le bon déroulement du Concours et de permettre les communications internes de FedEx au sujet des gagnant.e-s. FedEx s'engage à respecter toutes les lois et réglementations applicables relatives à la protection des données et à la confidentialité. Les données concernées seront recueillies et conservées depuis la page d'inscription hébergée par la société Salesforce.com Inc. désignée par FedEx. Les données seront conservées sur un serveur sécurisé situé en Europe. Les données concernées seront retirées et supprimées au plus tard le 31 décembre 2025.
32. En vertu de la législation locale applicable, vous disposez d'un droit d'accès aux informations que nous détenons vous concernant. Vous pouvez nous adresser une demande par écrit. Conformément aux lois applicables localement, vous disposez également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel que nous détenons vous concernant. Pour faire valoir ces droits, veuillez nous adresser une demande à l'adresse suivante : sponsorshipeu@fedex.com en indiquant la référence « Concours des collaborateurs dans le cadre de la finale de l'UEFA Champions League 2024/2025 ».
33. Ce Concours est organisé par : FedEx Express UK Limited, Express House, Holly Lane, Atherstone, CV9 2RY, Royaume-Uni.